

www.vieillesforets.com : lettre d'information de l'été 2024

Il y a quelques semaines, cette lettre trimestrielle devait être dédiée à des notions plutôt nouvelles et très floues, tant pour les citoyens que pour nombre de forestiers, dont la portée tant écologique qu'économique monte crescendo : la compensation carbone, et l'objectif, qui nous paraît totalement illusoire, d'atteindre une neutralité carbone en 2050.

Toutefois, au vu de l'actualité politique plutôt morose, il a été choisi d'orienter cette lettre vers des **initiatives positives** en matière de préservation, qui prennent actuellement une certaine ampleur dans le paysage forestier occitan et pyrénéen.

Si nous respectons bien évidemment le fait que chacun vote comme il l'entend, il est toutefois important de rappeler que le parti le plus en vue aux législatives est clairement engagé contre l'écologie. Pour plus d'informations, voir [cet article de Reporterre](#).

Quant à la supercherie du milliard d'arbres du programme d'Emmanuel Macron, sensée aider la forêt à affronter le changement climatique, espérons que, si nouvelle politique il y a, elle n'appuie pas encore plus sur la cime de peuplements en régénération naturelle abusivement qualifiés de « pauvres » ou « déperissants », pour les transformer en champs d'arbres (voir [la lettre d'information de l'hiver](#) pour plus d'explications).



Le plan France Relance post Covid 19, doté de 200 millions d'euros à partir de 2021, visait déjà à replanter 50 millions d'arbres en 2 ans. Or, plus de 80 % des projets financés par ce plan de relance ont impliqué des coupes rases suivies de plantations en monoculture (source : [Le bilan caché du plan de relance forestier, association Canopée](#)).

Voici quelques actions actuelles où pourront peut être se retrouver les défenseurs d'une forêt qui sent bon l'humus, où la qualité de la gestion maintient la diversité des écosystèmes et flatte l'œil averti, où des sites à fort enjeu biologique accomplissent librement leur cycle biologique complet, où commencent à se dessiner ça et là des continuités écologiques.

Au niveau national, un Plan National d'Actions « vieux bois et forêts subnaturelles » est en cours de construction. Ce PNA répond à la Stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, dont l'objectif est de « définir, cartographier, surveiller et protéger strictement toutes les forêts primaires et anciennes présentes dans l'UE ».

Il répond aussi à la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées, la fameuse SNAP annoncée par Emmanuel Macron en 2021, qui ambitionne de protéger 30 % du territoire national et des eaux maritimes d'ici 2030, dont 10 % en protection renforcée. La SNAP pointe les **forêts subnaturelles** comme cibles prioritaires des écosystèmes à mettre sous protection forte.

Ce PNA (voir ici [qu'est ce qu'un PNA](#)), sensé démarrer courant 2026 pour une durée de 10 ans, pointera les lacunes de la gestion des forêts subnaturelles tant publiques que privées. Il définira les actions nécessaires à mettre en œuvre pour assurer leur conservation, mais aussi pour augmenter la qualité écologique des forêts exploitées, notamment en matière de trame de vieux bois et bois mort à conserver. Un PNA est un outil de conservation efficace, doté de moyens importants. A suivre.

Il y a environ 15 ans, en Auvergne Rhône Alpes, s'est créé le réseau FRENE (FoRêts en Evolution Naturelle). Celui-ci a permis aux acteurs forestiers publics et privés et aux

associations de l'environnement de conclure un partenariat inédit sur la valorisation des services écosystémiques forestiers, en particulier autour de la trame de vieux bois.

Aujourd'hui, sont inscrits plus de 35000 hectares de forêts en « évolution naturelle » de manière volontaire dans les documents de gestion durable s'y rapportant, pour des superficies allant de quelques ares jusqu'à plus de 2 000 hectares sur les Hauts plateaux du Vercors. Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).

Toutes ne sont pas des vieilles forêts, toutefois, si leur protection se poursuit, elles le deviendront normalement à terme.

A son tour, la région Occitanie souhaite constituer un Réseau FRENE, avec un copilotage France Nature Environnement - Office National des Forêts et de nombreux partenaires.

Un focus tout particulier pointera les vieilles forêts pyrénéennes, formidable porte d'entrée pour que soit protégée une trame cohérente, puisqu'elle est aujourd'hui finement cartographiée, avec de nombreux éléments concernant les vieux bois et bois morts, notés lors des inventaires de vieille forêt.



Inventaire de vieille forêt dans les Pyrénées audoises

Toujours en Occitanie, la phase IV du programme d'inventaire des Vieilles forêts d'Occitanie a démarré. Porté par le Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi Pyrénées, le programme vise l'inventaire des vieilles forêts sur les secteurs non couverts jusqu'à présent (méditerranée, nord de la Région).

Ce travail s'accompagne d'une actualisation des protocoles et de la constitution d'une base de données par le Conservatoire d'espaces naturels, ce qui permettra de faciliter leur diffusion auprès des partenaires et des institutions pour leur prise en compte (Région, DREAL, DRAAF, etc.).

Dans les Pyrénées et son piémont, de nombreuses initiatives permettent actuellement de préserver des forêts à fort enjeu écologique.

Les acteurs menant les politiques publiques en Occitanie reconnaissent le fort intérêt écologique des vieilles forêts pyrénéennes, et sont pour certains engagés dans des programmes de préservation.

Avec leur appui, le [Conservatoire d'espaces naturels Occitanie](#) préserve via l'acquisition foncière depuis quelques années des vieilles forêts et pré vieilles forêts (disposées à le devenir dans quelques décennies) des Pyrénées orientales jusqu'au Comminges. A ce jour, plusieurs centaines d'hectares sont en évolution naturelle de manière pérenne.

Nature En Occitanie, qui porte [l'Observatoire des forêts des Pyrénées centrales](#), préserve également 3 vieilles forêts, et bientôt 4, accompagne les acteurs du territoire, mène des actions de sensibilisation, contribue aux inventaires de vieilles forêts.

Le fonds de dotation [Forêts préservées](#) fonctionne quant à lui uniquement grâce à des dons. Il protège à ce jour 114 hectares et, au moins en partie, 5 vieilles forêts sur le très long terme.

Pour ceux et celles qui fréquentent les magasins biologiques, courez vous procurer le Biocontact de ce mois de Juillet, où un article « Sylviculture douce et préservation des forêts : deux démarches complémentaires » a été écrit par l'auteur de ce site, avec un focus sur Forêts préservées.



Parcellaire en cours d'acquisition par le fonds Forêts préservées dans une vieille forêt de montagne, Haute Bigorre

Citons également la commune de Bordères Louron dans les Hautes Pyrénées, qui préserve 173 hectares de vieille forêt de montagne, ainsi que les dispositifs mis en place par l'Office National des Forêts qui représentent des surfaces conséquentes en évolution naturelle (Réserves Biologiques Intégrales, îlots de sénescence). Quant aux initiatives de particuliers, nous en connaissons quelques unes, mais certainement pas toutes !

Ainsi deux poids, deux mesures : d'un côté, une pression sur les ressources en bois disponibles avec une foresterie extractiviste qui s'appuie sur un plan national de renouvellement des forêts et œuvre à les artificialiser avec de gros moyens, et de l'autre, un véritable élan visant d'une part, à préserver de manière pérenne des forêts ciblées, d'autre part, à poursuivre des pratiques à faible impact environnemental dans les forêts exploitées, ce qui permet d'en augmenter la qualité écologique.

Les forces en présence dessinent les forêts de demain, dans un contexte de changement climatique qui aura son mot à dire, voire le dernier mot.

En attendant, de plus en plus de personnes et d'organismes se dédient ou soutiennent, à leur mesure, avec cœur et enthousiasme, la préservation de forêts à fort enjeu écologique telles les vieilles forêts, ainsi que d'arbres et autres espaces boisés remarquables, témoins de la grandeur de la Nature avec un grand N.

Philippe Falbet, auteur du site vieillesforets.com



Vieille hêtraie sapinière de montagne préservée par Nature En Occitanie, Ariège. Diamètre du sapin au premier plan : 115 cms.